

Association pour la protection du lac Brompton
Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres
Samedi le 20 juin 2020 à 9h00
Assemblée virtuelle sur Zoom

Présences : 25 membres

9h00 1. Mot du président, Denis Mercier

Denis salue tout le monde et explique la présence de Johanne Deschênes qui agira comme animatrice Zoom. Il remercie tous les membres du CA, les membres de nos comités, les bénévoles qui nous aident et les trois municipalités qui supportent nos projets. Les questions seront prises à des moments précis au cours de la réunion et le vote se tiendra électroniquement avec l'icône «d'accord». Nous discuterons principalement des EAEE, ne vaut-il pas mieux se protéger plutôt que de corriger? Plusieurs espèces sont présentes autour et nous menacent. Donc beaucoup de travail de prévention. Le lac a besoin de l'APLB et l'APLB a besoin de vous.

2. Nomination à la présidence et au secrétariat de l'assemblée générale. Denis Mercier est proposé à la présidence et Lise Préfontaine au secrétariat.

Proposé par Jacques Laforce, secondé par Louise Chrétien, accepté à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Proposé par Guy Bossé, secondé par Line Lamoureux, accepté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'AGA des membres du 15 juin 2019

Proposé par Guy Bossé, secondé par Line Lamoureux, accepté à l'unanimité.

9h10 5. Projets de l'APLB

5.1 Retour sur les projets 2019

Louise Chrétien fournit un bilan des projets 2019. On a raffiné notre méthode de lutte au myriophylle à épi, le bâchage s'accompagne d'un arrachage manuel de façon à éliminer les plants 100 % sur les sites traités; les suivis sur sites 2018 ont fait que nous avons ajouté des bâches au pourtour des toiles là où le myriophylle tentait de reprendre du terrain. Certains sites de particuliers ont également profité de l'arrachage manuel. Nous avons également travaillé avec l'université Bishop's sur les projets, SWARM (bouées permettant de capter des données et de les transmettre) et UBERGaiter (un drone marin capable de localiser et inventorier les massifs de végétaux), cependant le GPS était trop faible et l'expérience sera reprise cette année. Nous ont aidés financièrement, les municipalités, Service-Canada et les Grands protecteurs.

5.2 Projets 2020 de lutte au myriophylle à épi (MàÉ)

Louise Chrétien remercie les organismes subventionnaires de cette année, le ROBVQ (Regroupement des organismes de bassins versants du Québec) et la FFQ (Fondation de la Faune du Québec). Les critères pour bâcher : i) 70 % de densité du massif; ii) site en amont qui répand les boutures; et iii) baies avec beaucoup de circulation. Cette année, la baie Carbuncle, la baie Petit Brompton et le sud du lac (entrée du marais) seront bâchées. Ajoutons le suivi des sites bâchés les années précédentes. Des bouées sont installées pour protéger les sites: on y circule le moins possible, on n'y pêche pas et on évite les sports nautiques.

On fera un nouvel inventaire afin de pouvoir faire une seconde demande d'autorisation de bâchage. Autre projet: installation de rideaux en quinconce à l'entrée du marais pour essayer d'éliminer les boutures. On fera un seul secteur et on complètera si c'est bénéfique.

Louise présente ensuite les deux projets de recherche SWARM et UBERGaiter. L'inventaire se fera avec

le drone et des sera complété ou précisé avec la méthode traditionnelle.
Elle présente ensuite les patrouilleurs et explique comment faire un signalement lors de situations particulières.

5.3 Offre de services d'arrachage manuel du MàÉ

Les patrouilleurs peuvent distribuer des dépliants sur les méthodes d'arrachage manuel; et l'APLB offre un service d'arrachage manuel en collaboration avec le RAPPEL pour les riverains.

5.4 Station de lavage des embarcations

Cette année encore, une fin de semaine de lavage d'embarcations gratuit sera offerte en collaboration avec le COGESAF. La municipalité de St-Denis a demandé une subvention pour une station de lavage mobile. Un projet à suivre!

5.5 Projets récurrents

- Vente d'arbustes, bons de commande sur le site web.
- Le journal sera distribué sous peu, actuellement en impression.
- Et merci aux GP, levier permettant d'aller chercher de l'argent.
- Denis prend la parole pour parler des tributaires. Nous participons au Réseau de surveillance des lacs et faisons des tests plusieurs fois par saison; le suivi des tributaires, au nombre de 86; se fait également car ils apportent de l'eau et transportent sédiments et autres. On mesure la transparence (turbidité), signe d'érosion vers le lac. Ce signal permet de cibler des sites problématiques et nous pouvons aller en amont pour identifier les causes. On travaille avec turbidimètre, GPS et logiciel géomatique.

Questions sur les projets: Johanne invite les participants à poser des questions : aucune question.

9h30 6. **Rapport financier et nomination du vérificateur**

Lise Préfontaine présente le rapport financier 2019-2020.

Adoption proposée par Guy Bossé, secondé par Line Lamoureux, accepté à l'unanimité.

Nomination du vérificateur : la firme Labranche Therrien Daoust Lefrançois est suggérée, :
Proposé par Josée Constantineau, secondé par Denis Mercier, accepté à l'unanimité.

Questions sur le rapport financier: Johanne invite les participants à poser des questions : aucune question.

10h00 7. **Élections au Conseil d'administration de l'APLB**

Louise Chrétien agira comme présidente d'élection et Lise Préfontaine comme secrétaire.

Démissionnement : Alain Latendresse et Jocelyne Frenette.

Renouvellement des mandats de Denis Mercier et Jacques Laforce arrivant à échéance :
Proposé par Louise Chrétien, secondé par Nancy Froment, accepté à l'unanimité.

Proposition d'un nouveau membre au CA : Josée Constantineau
Proposée par Lise Préfontaine, secondée par Roger Deveault, madame Constantineau accepte.

10h10 8. *Varia*

Stéphane Desjarlais souligne le problème de sédiments vécu dans la baie Nickel. Difficile de circuler avec les embarcations. Il semblerait que St-Denis projette des travaux en 2021 pour diminuer l'apport en sédiments de ce ruisseau.

10h15 9. Levée de l'assemblée générale annuelle :

Proposée par Robert Bienvenue, secondé par Jacques Laforce, accepté à l'unanimité.